



*Comité départemental de Sport boules  
de la Côte d'Or*



*Boulodrome municipal Chauffour, 14 rue Léon Mauris 21000 Dijon*

*<http://cbd21.sportsregions.fr/>*

*[cbd21@laposte.net](mailto:cbd21@laposte.net)*



**Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du mercredi 21 septembre 2022 à 18 h 30.  
Réunion en visioconférence.**

**Présents :** Jean-Claude Fontaine (Beaune), Louis Lanni (Auxonne, président), Edouard Chastrusse (Talent, président délégué), , Alain Vorillion (BLS Dijon), Didier Veyssière (Seurre), Denis Blanc (Chenôve).

**Excusés :** Rémy Prost (Auxonne), Carole Faivre (Auxonne, secrétaire), Maria Rigo (BLS Dijon), Gérard Dumont (Sainte-Colombe), Madeleine Lambert (Talent, trésorière), Jean-François Reveane (Nuits-Saint-Georges).

Secrétaire de séance : Louis Lanni

Début de la réunion : 18 h 30.

**A l'ordre du jour :**

- le point sur les licences.
- les AS 3e et 4e division (organisation et dates des rencontres).
- la finalisation du calendrier 2022-2023.
- le championnat M3
- questions diverses.

**- 1 - Le point sur les licences.**

A ce jour déjà 177 licences ont été éditées (193 en 2021-2022) :

- SEURRE : 20
- STE COLOMBE : 0
- TALANT : 15
- BLS Dijon : 15
- AUXONNE : 26
- CHENOVE : 71
- BEAUNE : 18
- NUITS : 12

Toutes les licences n'ont pas encore été éditées en ce début de saison.

**- 2 - AS 3e et 4e Division 2022-2023** (organisation et dates des rencontres).

- Cinq équipes se sont inscrites : Auxonne, Beaune, BLS Dijon, Chenove et Seurre.
- Le même règlement que la saison dernière a été adopté (compétition sous forme de championnat où toute les équipes se rencontrent une fois).
- Trois dates et lieux ont été retenus : le 17/12/22 à BEAUNE, 11/02/2023 à CHENOVE, 11/03/2023 à BEAUNE ou BLS. Date de repli le 01/04/2023
- Les rencontres auront lieu sur la journée entière (matin et après-midi).
- Reste le tirage au sort à effectuer et à diffuser.

Question d'Alain Vorillion : peut-on disputer les AS en ESB ?

Réponse : Louis LANNI se renseignera.

**- 3 - Finalisation du calendrier 2022-2023.**

Le calendrier du CBD sera disponible pour l'assemblée générale du 30 septembre à Beaune, les lieux et dates des régionaux n'étant pas encore définis (réunion ligue le 22/09).

Concernant les départementaux :

- simple : le 16 avril à Auxonne
- double : le 7 mai à BLS Dijon
- vétérans : le 23 mars à Chenôve
- quadrette : le 18 juin à Talant

Autres dates définies

- Journée découverte féminine le 18 mars à Dijon
- Open féminin le 19 mars à Dijon

Les dates des concours vétérans, promotion, propagande et national ont été confirmées et figureront dans le calendrier CBD.

**- 4 - le championnat M3**

Quatre équipes du CBD 21 sont intéressées par ce championnat M3 et attendent la diffusion du règlement de la Ligue pour décider de s'inscrire ou pas : 2 à Chenove, 1 à Auxonne et 1 à Seurre.

**- 5 - Questions diverses.**

Information de Louis LANNI : trois subventions PSF pour un montant total de 2100 € ont été attribuées au CBD 21 par l'ANS (Agence nationale du sport). Soit, 700 € pour «pratique féminine , atelier de perfectionnement ». 1000 € pour la préparation de l'Open féminin, 400 € pour « aide à la pratique d'activités sportives ».

Fin de réunion à 20 h 30.

Louis LANNI  
Président du Comité départemental  
de sport boules de la Côte d'Or

